J.A. MARTIGNY, mercredi 16 décembre 1959 — N° 147

99e année

ABONNEMENTS
Suisse . . . . . Fr. 16,50
Av. Bulletin off. . Fr. 24,50
Etranger. . . . . Fr. 24,50
Av. Bulletin off. . Fr. 31,50
Chèques post. II c 58
Joindre 20 ct. pour changement d'adresse

Rédaction et Administration:
Martigny, tél. (026) 6 10 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
ANNONCES: 13 ct. le mm. ou son espace
RÉCLAMES: 26 ct.
Avis mortuaires: 30 ct.
Régie des annonces: Publicitas Sion et succursales

NOUVELLES du jour

La conférence occidentale au sommet

● *La conférence des chefs d'Etat de l'Ouest se réunira le 19 décembre à Paris. M. Eisenhower sera de retour de son voyage au Moyen-Orient et en Asie et rejoindra dans la capitale française ses collègues européens. A propos de cette conférence, destinée à fixer une ligne de conduite pour la conférence au sommet Est-Ouest, des divergences de vues subsistent, notamment en ce qui concerne le sort de Berlin-Ouest, entre MM. Eisenhower et le chancelier Adenauer.*

Le directeur de Regina Cœli s'en va

● *La prison romaine « Regina Cœli » est connue depuis que le pape Jean XXIII l'a visitée, peu après son accession au trône pontifical. C'était la première fois depuis très longtemps qu'un pape visitait une prison. Celle-ci fait à nouveau parler d'elle, par suite de la mort tragique d'un jeune détenu survenue à la suite de sévices graves. Une enquête a été ordonnée. Sans attendre, le directeur de « Regina Cœli » a donné sa démission. De leur côté, les détenus ont violemment manifesté, les uns se taillant le visage avec des bouts de verre, les autres se jetant dans la cage d'escalier, au bas de laquelle un filet de protection a été tendu à la suite de précédentes tentatives de suicide.*

La querelle scolaire

● *Un projet gouvernemental sera remis aux Chambres avant la fin de l'année pour régler provisoirement la querelle scolaire. Ce projet consacre l'état de faits existants, avec de nouvelles concessions à l'école privée. En effet, la majorité du conseil des ministres est composée de cléricaux dont le point de vue a prévalu.*

Vers l'indépendance de Madagascar

● *Le président de la République malgache, de passage à Paris, a déclaré qu'une demande d'accession à la souveraineté internationale serait incessamment formulée par le gouvernement de la grande île. Madagascar obtiendra certainement cette indépendance et demeurera attachée à la Communauté française.*

Mauvais temps

● *Tempêtes, chutes de neige, déprédations sont le lot de nombreux pays alors que nous jouissons, dans notre Valais, d'un temps merveilleux. En Italie du Nord, la situation devient de plus en plus inquiétante à la suite des crues du Pô. Sur les côtes atlantiques, la tempête met à mal les navires et plusieurs équipages sont en détresse. En Laponie, deux gardiens de rennes ont été assiégés par une horde de loups pendant deux jours et deux nuits. Lorsque les carnassiers se sont décidés à quitter les lieux, il ne restait que les os du troupeau de rennes.*

Notre article du mercredi

La nouvelle route et son influence sur l'avenir économique de St-Maurice

Le tracé de la nouvelle route cantonale à travers St-Maurice, les expropriations et démolitions qui vont en découler, vont profondément modifier le visage de notre cité.

Nous sommes certains que les techniciens de l'Etat et de la Commune vont créer là une route répondant aux nécessités modernes de la circulation.

LE PROBLEME QUI NOUS PREOCCUPE, EN TANT QUE COMMERÇANT, EST LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA GRAND'RUE ACTUELLE, VIS-A-VIS DE LA NOUVELLE ROUTE.

Cette grand'rue est l'artère vitale de notre vie artisanale. Artisans et commerçants se suivent dans un mélange bien dosé des différentes professions. Depuis quelques années, tous ont consenti des sacrifices financiers, pour l'amélioration de leurs locaux et pour assurer un service de vente ou de débit des plus pratiques et des plus agréables. Regrettons peut-être en passant la rareté des enseignes lumineuses comme l'éclairage des vitrines, qui donnent de nuit la vie à une artère commerçante.

La nouvelle route va-t-elle provoquer un déplacement de cette vie artisanale !

Nous ne le pensons pas. Certes, de nouvelles constructions vont surgir. Certains commerçants vont pouvoir dédoubler la forme de leur commerce du fait de la proximité de ces deux artères parallèles. Mais la Grand'rue va rester pour bien longtemps encore ce qu'elle est aujourd'hui, et l'on peut même, à notre point de vue, affirmer qu'elle offre des prévisions optimistes.

Qu'on le veuille ou non, la route de déviation à travers les Iles et sur le nouveau pont du Rhône, ouverte à la circulation depuis tantôt trois ans, a diminué le passage de combien de touristes à travers St-Maurice ! Reconnaissons que le sens unique, mesure provisoire évidemment, n'était pas fait pour encourager l'automobiliste. Tout autre va être la situation avec la nouvelle route cantonale. Circulation aisée dans les deux sens, grâce à sa largeur de 15 m., intérêt touristique, sur ce parcours, de l'église abbatiale et son trésor, cette route ramènera à travers Saint-Maurice une bonne part de ce que nous avons perdu avec la route de déviation.

Les démolitions nécessaires vont donner également la possibilité de créer des places de parc. Les deux problèmes les plus importants, à notre point de vue, seront le raccordement

Par M. Léonce Baud, conseiller, Saint-Maurice

entre ces deux artères parallèles et LE RACCORDEMENT ARCHITECTURAL entre la vieille ville et les nouvelles constructions, afin de garder à Saint-Maurice son cachet de cité ancienne.

Nous pensons que ces différents problèmes vont trouver une solution heureuse, liée obligatoirement aux possibilités financières de la Commune. Il serait pourtant regrettable, qu'à un tournant aussi important du développement de la cité, des questions de sous soient des raisons de voir « petit ». Mais si l'autorité communale veut bien endosser ses responsabilités, et pour le moment nous n'en doutons pas, elle est aussi en droit d'attendre de la part de l'initiative privée comme de la Société des Arts et Métiers des encouragements et pourquoi pas aussi des initiatives...

La Grand'rue - en tant qu'artère commerciale - a tout à gagner de cette future route cantonale, si chacun veut prendre la peine d'étudier le problème et d'y apporter, dans quelque domaine que ce soit, sa contribution.

COUP D'ŒIL

sur la vie politique, économique et sociale

Le second fournisseur de la Suisse

● Depuis quelque temps, c'est la France. Elle a conquis ce rang en octobre, en exportant en Suisse pour 93,3 millions de francs. Ce chiffre record représente plus du double de la valeur de nos exportations à destination de notre voisine. Ainsi donc, le déficit de la France avec la Suisse augmente de plus en plus vite. L'Allemagne, qui est notre principal fournisseur, nous achète, également, beaucoup moins qu'elle ne nous vend. Il en va de même dans les relations de ces deux pays avec la plupart des membres de l'Association européenne de libre-échange. Il en résulte que celle-ci reste un client intéressant pour les principaux partenaires du Marché commun. La France et l'Allemagne, qui en dirigent les destinées, ont ainsi tout avantage à ne pas faire preuve de trop d'intransigeance envers l'AELE.

Qualité d'abord

● Au moment où les grandes organisations horlogères étudient le renouvellement, moyennant quelques changements importants, du statut de l'horlogerie, il est intéressant de relever qu'elles se sont toutes déclarées favorables à l'introduction d'un contrôle de qualité, afin d'éviter l'exportation de montres susceptibles de nuire à la réputation de la Suisse à l'étranger. Ce contrôle serait d'abord facultatif, pour devenir ensuite obligatoire. Les montres qui auraient passé cette épreuve avec succès porteraient un emblème attestant leur qualité.

Et voici le nouveau tarif douanier

● C'est le 1er janvier 1960 qu'entrera en vigueur le nouveau tarif douanier. Fruit d'une longue période de préparation interne, ensuite reconnu par le GATT, puis accepté par les Chambres, ce nouveau tarif revêt une très grande importance pour l'économie suisse. En effet, à l'heure où une réduction des droits de douane va intervenir sur le plan européen, il était très important pour la Suisse que son tarif partit, pour réaliser cette opération, d'une base plus favorable que celle du tarif jusqu'ici en vigueur.

Augmentation des heures supplémentaires

● Le nombre des heures supplémentaires a subi une appréciable augmentation en Suisse. Cela résulte de la triple influence de la pénurie générale de main-d'œuvre, de la réduction de l'horaire du travail et de la reprise conjoncturelle. Pour le troisième trimestre, le nombre d'heures supplémentaires s'est élevé à 2,93 millions, contre 2,56 millions pour la période correspondante de l'année précédente. Toutes les industries ont participé à cette augmentation, sauf l'industrie alimentaire, celle du tabac et celle des machines.

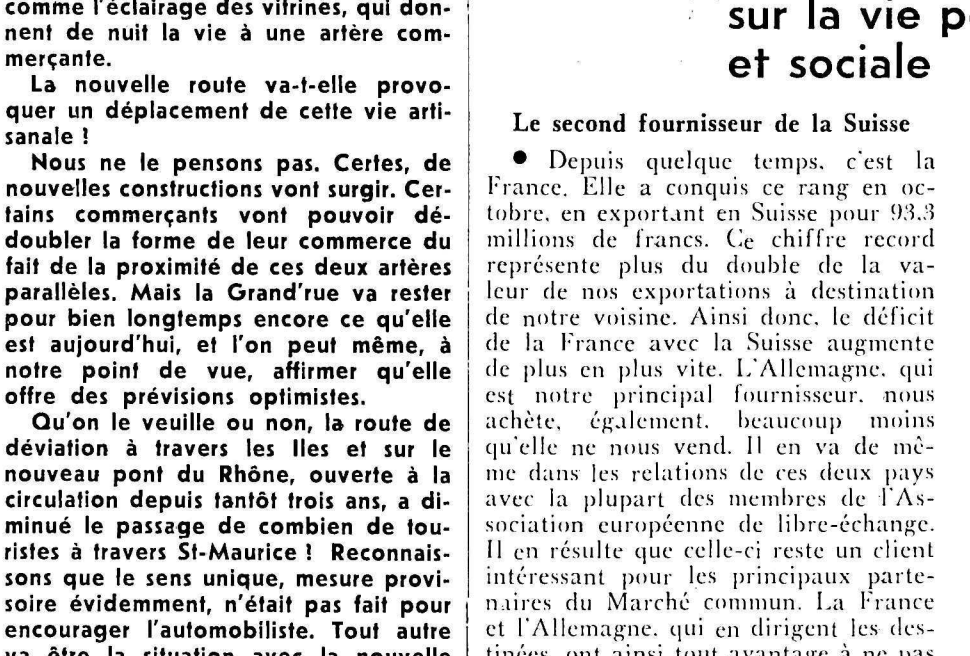

IMAGE INSOLITE

Voici l'aspect du cargo allemand « Bleichern » à son arrivée à Helsinki avec une cargaison d'automobiles en provenance de Hambourg, après avoir traversé la mer du Nord par un froid terrible.

L'élection du Conseil fédéral sera télévisée

L'Assemblée fédérale élira le jeudi 17 décembre quatre conseillers fédéraux en remplacement de MM. Etter, Streuli, Hollenstein et Lepori.

Le télévision suisse relaiera en direct sur tout le réseau les diverses phases de ces élections, ainsi que la prestation du serment qui suivra. C'est le car romand stationné à Lausanne qui assurera cette émission dès 8 h. 30.

Chronique judiciaire

Vous m'en direz tant !

Lorsque j'assiste à un grand procès pénal, et à moins d'un empêchement majeur, je suis les débats de la première heure à la dernière.

Ils sont souvent fastidieux, car l'évocation des faits, consignés déjà dans des rapports, repris dans les témoignages, font l'un des points principaux des plaidoiries et du réquisitoire.

Et pourtant, il faut être là.

Peu à peu, la personnalité du prévenu s'éclaire, elle transparaît comme en filigramme à travers l'interrogatoire ou les pièces du dossier.

Parfois un mot, un geste, un silence, un regard le trahit et c'est pour cabter ce moment de vérité qu'il vaut la peine d'endurer de longues minutes d'ennui.

Si le pocès se prolonge, au bout de deux ou trois jours, il se crée une ambiance et tous les personnages qui s'affrontent dans le prétoire nous deviennent familiers.

Le prévenu lui-même, on commence à le connaître, alors qu'au début il nous demeurait complètement étranger.

C'est peut-être un meurtrier, un malfaiteur, un escroc, mais on s'aperçoit que c'est aussi un homme et que s'il peut être un lâche, il peut tout aussi bien — selon les cas — montrer de la franchise et du courage.

Il m'est arrivé de vivre ainsi, toute une semaine, et souvent deux, dans l'intimité d'un drame et c'est un fait, d'ailleurs normal, que la vision que j'en avais à la fin ne correspondait plus toujours à celle que je m'en faisais au commencement.

Preuve que l'instruction sert tout de même à quelque chose !

Puis, on publie le jugement.

Il correspond généralement à mon propre sentiment ; mais, je puis penser ou qu'il est trop sévère ou trop bienveillant, sans pour autant me méfier de la Justice.

Pour l'observateur de l'extérieur, qui n'a pas mis les pieds au Tribunal, qui lit volontiers les papiers « en croix », quand il les lit, il s'accroche à sa première impression ; et faisant abstraction de 50, 80 ou 100 heures d'audiences, il en reste à ses idées préconçues.

Le malfaiteur ne mérite même pas qu'on cherche à percer le mobile ou la nature réelle de ses actes !

Et l'on assiste à des réactions pour le moins amusantes :

On voit des gens critiquer le jugement ou éreinter le chroniqueur sans rien connaître de l'affaire que des informations de presse ou des communiqués de police.

Quand un homme intelligent manifeste un tel comportement, il me peine.

Suivez-le donc dans sa « logique » et on peut faire aussitôt l'économie de tous les procès, en instaurant une justice expéditive et sommaire.

Il n'y a plus qu'à appliquer un barème uni-prix, selon les infractions reconnues dans un tarif, sans considération pour les circonstances du délit, ni pour les antécédents, le caractère ou les particularités de l'homme.

Ce qui serait la négation de la Justice.

Je ne prétends pas que mes papiers soient à l'abri de la critique et j'admets volontiers qu'on ait une autre opinion que la mienne.

Simplement, je dénie absolument le droit à quiconque qui n'a pas suivi personnellement un procès et qui fonde, par conséquent son jugement sur l'air d uvent, de venir m'assommer de ses récriminations ou de ses conseils.

Qu'il commence à savoir de quoi il parle et je l'écouterai, ensuite, avec attention.

Le sort d'un homme, aussi misérable qu'il soit, ne se décide pas à distance, et devant trois décis ! *A. M.*

Chronique de Martigny

Deux Martignerains champions valaisans de billard

La finale du championnat valaisan de billard, 2e catégorie, dotée du challenge Edouard Olivier, a vu deux membres du club de Martigny se classer en tête. Nos félicitations.

Voici les résultats enregistrés dimanche à Sion : 1. Gilbert Gaillard, Martigny, 8 pts (plus 2 après barrage, moyenne générale 2,94) ; 2. Lucien Equey, Martigny, 8 pts (2,64) ; 3. Ami Mayor, Ardon, 6 pts, (2,46) ; 4. Aldo Dini, Sion, 4 pts (3,11) ; 5. Ernest Venetz, Sion, 4 pts (2,53) ; 6. Alfred Delaloye, Ardon, 0 pt (1,72).

Croix-Rouge suisse

Section de Martigny et environs

Nous avons le plaisir d'annoncer le tirage de nos trois tombolas : Hermann Geiger, Valaiski et Maxim, le jeudi 17 déc., à l'entracte du remarquable film « Orfeu Negro » au Casino Etoile, à Martigny.

Nous remercions tous ceux, et ils sont nombreux, qui nous ont prouvé leur attachement en participant à notre action automnale.

Succès au club de patinage

Dimanche 13 décembre à Sion, quelques jeunes patineuses affrontaient, en des tests difficiles, le sévère jury de l'Association romande de patinage. Mlle Anne-Brigitte Schweighauser de Martigny y a remporté un brillant succès puisqu'elle a obtenu sa 5e médaille, soit l'équivalent de la 4e de l'Association romande de patinage artistique, ceci dans le domaine des figures imposées.

Ce succès récompense également la toute jeune société de patinage de Martigny, qui n'a pas craint d'engager un dévoué et compétent moniteur, en l'occurrence le professeur Lang, qui vient à Martigny tous les mardis. Il est pour beaucoup dans le succès de Mlle Schweighauser.

Bravo, continuez sur cette voie, et souhaitons bonne chance à cette jeune patineuse pour la réussite de sa prochaine médaille en février.

Les cagnottards de la « Taverne » se sont réunis

Plus vivante que jamais, la cagnotte de la Taverne a réuni lundi dernier nonante convives au cours d'un succulent repas, dont Mme Pélissier a le secret. Bien entendu, la remise des économies à chacun était à l'ordre du jour et les trente quatre mille francs de la caisse ont été répartis aux « veinards » de cagnottards. La partie récréative a succédé au traditionnel souper et, sous les ordres du major de table Denis Gay, l'ambiance fut du tonnerre. Notre chanteur martignerain, Robert Rouge, était aussi de la partie et nous charma par quelques-unes des meilleures chansons de son répertoire. Merci Roby. Les productions et les « Witz » alternèrent avec l'excellent orchestre « Mélodia », qui fit tourner tout le monde jusqu'au petit matin.

Merci, membres du comité, de nous avoir procuré une si charmante soirée, et nous vous disons : à l'année prochaine !

Après la comédie dramatique

Cette pièce théâtrale, de Pol Quentin et donnée mardi soir, fut appréciée à sa juste valeur par les amateurs de suspense.

Une œuvre pareille ne se laisse guère analyser en quelques mots. Aussi dirais-je simplement que le fond de la pièce se résume en ces mots : le crime ne paie pas.

Quant aux artistes connus, qui ont noms Jane Rosier, Nanine Rousseau, Paul Ichac et Jean Vigny, point n'est besoin de répéter que ce sont des artistes complets qui surent nous captiver, tout au long de la soirée, par un jeu subtil et touchant à la perfection.

C'est avec plaisir que nous reverrons à l'occasion cette même troupe.

Patinoire de Martigny

Jeudi 17	
patinage	10 00 à 12 00
patinage	13 30 à 16 00
entrainem. première	19 00 à 20 15
entr. jun. et rés.	20 15 à 22 00
Vendredi 18	
patinage	10 00 à 12 00
patinage	13 30 à 16 00
patinage	20 30 à 22 00

Harmonie

Ce soir mercredi :

A 20 heures, bois premières parties ; à 21 heures, bois deuxièmes parties.

MARTIGNY-BOURG

Fanfare municipale « Edelweiss »

La fanfare municipale « Edelweiss » tiendra ses assises annuelles vendredi 18 crt, dès 20 h. 30, à la salle des répétitions.

Le comité forme le vœu que chaque membre assiste à cette assemblée, vu l'ordre du jour très important. Le comité

WILLIAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE
MORAND MARTIGNY

VALAIS

La fin et le commencement

Fin de l'année... bientôt.

Certains éprouvent un peu de lassitude, après tant d'efforts soutenus, mais les plus sages et les plus optimistes savent bien que l'avenir est fait surtout de la réalisation de nos espoirs présents. C'est au commencement qu'il faut penser, car chaque acte de confiance porte en soi, plus ou moins lointaine, sa récompense.

La Loterie romande qui continue à consacrer ses bénéfices aux œuvres de bienfaisances et d'utilité publique vous offre, en cette fin d'année, de nouveaux sujets d'espérance. Deux gros lots de Fr. 200 000.— et de Fr. 100 000 figurent à son prochain tirage du 19 décembre et une quantité d'autres lots. Certains — pourquoi pas vous — vont les gagner et ce sera non seulement une belle fin d'année, mais un beau commencement.

Action contre les lapins de garenne

Il est porté à la connaissance des vignerons et agriculteurs du Centre du Valais, que les chasseurs des Dianas de Sion et de Conthey ont accepté d'organiser et de conduire, cet hiver, une action en vue, sinon de détruire, du moins de réduire au maximum possible le nombre des lapins de garenne, gros déprédateurs dans le vignoble comme dans les vergers et les cultures.

Pour que cette action soit efficace, la collaboration des propriétaires est nécessaire. C'est pourquoi nous faisons appel à eux et leur demandons de *couper, sans tarder, les taillis et les buissons sur et autour des crêtes de Maladeires.* Sans ce nettoyage du terrain, la chasse au lapin de garenne ne pourra pas donner le résultat espéré, étant expliqué que celui-ci a une protection et une défense naturelle idéale dans ces secteurs couverts de broussailles et perforés de nombreux terriers.

Le lapin de garenne n'étant pas protégé chez nous, il va de soi que l'Etat n'a aucune obligation d'accepter le paiement des dommages causés par ces rongeurs. Si les vignerons et les agriculteurs désirent donc vraiment éviter ces pertes, qu'ils coopèrent à cette action destructrice dans le sens demandé. Pour des raisons que chacun peut comprendre, il est impossible, d'autre part, d'ouvrir cette chasse à tout le monde. Seuls les porteurs du permis de chasse 1959 pourront la pratiquer légalement.

Le Syndicat des agriculteurs de Sion et environs est informé de cette action et nous espérons qu'il interviendra de tout son poids, pour que le présent appel soit entendu et suivi de tous ses membres intéressés à la destruction aussi complète que possible du nuisible qu'est chez nous le lapin de garenne.

Le chef du service cantonal de la chasse

PRIX DU VIN ET MARGES

Au Grand Conseil vaudois une interpellation de M. F. Cuénoud, de Cully, sur l'écoulement des vins vaudois, a été développée.

L'interpellateur rappelle que le vin parvient au consommateur par deux cheminements : les magasins et les cafés. Or, il n'est pas sans intérêt de savoir que la marge qui couvre tous les échelons jusqu'à la production, dans le premier canal de distribution (magasin), est de 60 à 100 %. En revanche la marge qui couvre les échelons de la production au consommateur en passant par les cafés est de 180 à 400 %. C'est manifestement excessif.

L'interpellateur demande au Conseil d'Etat d'user de son droit de contrôle (l'Etat délivre les patentes) et de prendre toutes les mesures utiles en ce qui concerne le prix de vente aux consommateurs afin de favoriser l'écoulement des vins vaudois.

« Le Détaillant en alimentation ».

NEUCHATEL

Pour limiter le nombre des bars à café

La Société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs s'est occupée du problème que pose pour ses membres la prolifération dans le canton des bars à café. Sur proposition de son bureau, elle a voté à l'unanimité une importante résolution à l'adresse des autorités cantonales, dont voici le texte :

« L'assemblée générale de la Société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs invite M. le conseiller d'Etat, chef du département cantonal de police, à faire adopter par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil les textes réglementaires ou légaux nécessaires imposés par la prolifération des bars à café, en ce qui concerne :

a) la formation professionnelle des tenanciers de tels établissements publics, par certificats et examens spéciaux de capacité.

b) l'absence de maladie contagieuse établie par certificat médical

c) la moralité de ces personnes établie par extrait du casier judiciaire et certificat de bonne vie et mœurs,

d) la sauvegarde de la moralité publique et spécialement de la jeunesse par fixation d'un âge limite, inspection et surveillance des locaux, etc.

Les frais des mesures ci-dessus étant couverts par un émolument de reprise, une patente. »

Lettre neuchâteloise

Qualité... précision... solidité ! Et pourtant, nous ne parlerons pas aujourd'hui de l'horlogerie neuchâteloise, mais bien de politique ou plutôt des hommes qui animent cette politique. Neuchâtel est, en effet, un canton politiquement heureux et stable : un Conseil d'Etat de 5 membres représentant 4 partis, un Grand Conseil avec une représentation proportionnelle logique, des partis et une majorité dite bourgeoise immuable, telles sont les autorités cantonales que les électeurs renouvellent constamment. Et pourtant ce canton est l'un des plus sensibles aux hauts et aux bas d'une économie particulièrement vulnérable.

Dès l'après-guerre, le développement industriel constant paraissait une arme de facile renversement politique entre les mains des socialistes appuyés à leur gauche par un parti communiste très agissant. Pendant des années, toute la politique des socialistes et des communistes était menée par un seul slogan : Neuchâtel doit avoir une majorité de gauche ! Il faut croire que les électeurs neuchâtelois se soucient peu des mots et regardent plutôt du côté des hommes : depuis 1945, reprise de l'activité politique normale d'après-guerre, aucune commune du canton n'est devenue socialiste ou socialo-communiste !

Au contraire, la tactique avortée des socialistes n'a obtenu qu'un résultat : la division interne de leur parti, la zizanie entre les dirigeants, la démission de nombreux militants. Quant aux communistes, inscrits actuellement 300 au parti, ils ramassent les miettes de la désaffection socialiste au moment des élections.

Les électeurs neuchâtelois préfèrent juger les hommes et leurs actes : voilà certainement la raison essentielle de la solidité de la majorité dite bourgeoise du canton. Les plus beaux slogans socialistes, les plus belles promesses n'ont trouvé aucune grâce devant l'électeur : leurs imprudences verbales, enfin, provoquées par la rage de leur impuissance, a fait des socialistes neuchâtelois un parti définitivement rangé dans l'opposition !

Et il faut le dire avec une certaine fierté : la moralité politique des dirigeants de la majorité du canton de Neuchâtel est d'un niveau qui enlève tout moyen de critiques à ceux qui hurlent au scandale du régime chaque fois qu'un homme a une faiblesse. A une époque où l'argent est un dieu facile et où l'homme reste un homme même s'il est investi par le peuple de fonctions supérieures, cette constatation est bienfaisante.

Il n'était probablement pas inutile de le rappeler au moment où le canton de Neuchâtel a l'honneur de saluer deux des siens à la présidence de la Confédération dès la fin de l'année et à la présidence du Conseil national depuis cette semaine. P.

Commission d'enquête sur la catastrophe de Fréjus

Une commission d'enquête, composée de six membres, chargée «de faire toutes constatations nécessaires et toutes études techniques aux fins de déterminer les causes de la rupture du barrage de Malpasset, ainsi que les responsabilités éventuelles encourues » a été désignée, mardi, par le juge d'instruction du Parquet de Draguignan.

La commission est composée de deux géologues, de deux hydrauliciens, et de deux spécialistes de la construction des barrages en béton.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 2.35.

Chronique de Sion

Le Cartel syndical sédunois

Dans le but de mieux coordonner leur programme d'activité les différentes fédérations syndicales de la place de Sion se sont groupées en un cartel local. L'éducation populaire, l'information de leurs membres et du public, ainsi que l'organisation des sports et loisirs sont les trois points sur lesquels sera basée toute l'action de ce nouvel organisme.

La première manifestation prévue par le cartel local s'est déroulée le vendredi 11 décembre à l'hôtel du Midi. Sous le thème « Initiation aux beautés de la nature », le collègue Charles Mischler de la section Valais - téléphone, présentait et commentait une séance de projection. Photographe amateur de talent, Charles Mischler a réussi, au cours de ses innombrables randonnées dans la nature, à créer une importante collection de clichés d'une haute valeur artistique. Au terme de cette séance qui fut un véritable succès, le nombreux public qui se pressait dans la grande salle de l'hôtel du Midi, ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

On remarquait avec plaisir, dans cette salle, la présence combien sympathique d'une forte délégation de représentantes du sexe faible.

La réussite parfaite de cette manifestation doit être un précieux encouragement pour les promoteurs de ce mouvement. Au moment où la réduction des heures de travail est à l'ordre du jour, les fédérations syndicales sont parfaitement conscientes des nouvelles tâches qui les attendent : favoriser l'organisation de loisirs sains et instructifs, susciter auprès de chacun le désir de parfaire son goût artistique et sa culture personnelle, afin de maintenir aussi haut que possible le niveau intellectuel et moral des classes laborieuses. Dans ce sens, la soirée de vendredi passé ouvre des perspectives intéressantes pour l'avenir. M. Pg

* * *

Les tests de patinage

Dimanche, devant un jury sévère à juste titre plusieurs candidats ont subi les épreuves pour les tests de l'Association romande et de l'Union suisse.

Voici les lauréats, que nous félicitons très vivement :

Classe 6 ARP : Marie-José Bonvin, 32,5 pts ; Eliane Widmer, 32,5.

Classe 5 ARP : Françoise Jost, 50,2 pts.

Classe 4 ARP : Elisabeth Schatz, 90 pts ; Anne-Brigitte Schweighauser, 88,2 pts.

Classe 4 USP : Marie-José Bonvin, 108 pts ; Guy Sermier, 106,8 pts.

VAUD

Le nouveau directeur de l'Ecole hôtelière de Lausanne

Pour remplacer M. Oscar Schweizer, décédé récemment, M. Siegfried Weissenberger a été désigné, comme directeur de l'Ecole hôtelière de la Société suisse des hôteliers, à Lausanne. M. Weissenberger était depuis le début de 1959 assistant de la direction de l'Ecole hôtelière.

Un aérodrome à Montreux

Le Conseil communal de Montreux-Châtelard s'est prononcé en faveur de l'achat du domaine des Tilles, à Rennaz, pour son aménagement en aérodrome et sa remise à une société d'exploitation. L'achat par les communes de ce domaine, y compris les constructions techniques que réaliserait la société, coûtera 1 175 000 francs.

Participation au tunnel du Gd-St-Bernard

Le Conseil municipal de Montreux-Châtelard s'est déclaré favorable également à la participation de la commune au capital-actions de la S. A. du tunnel routier du Gd-St-Bernard pour une somme de 117 250 francs, qui sera couverte par un emprunt. La souscription des communes du Châtelard et des Planches est au total de 170 000 francs.

TIMBRES-POSTES
M. - ED. ESTOPPEY
rue de Bourg 10,
LAUSANNE
Prix courant albums gratis. - Catalogue suisse 1960 à Fr. 1,—

HOCKEY SUR GLACE

Bravo, Viège !

Chaux-de-Fonds - Viège 5-9

Ceux que l'on appelle « les deux grands » de ligue nationale B, Chaux-de-Fonds et Viège, ont disputé leur match de championnat.

Les faveurs allaient à Chaux-de-Fonds. Dans la presse romande, on mettait même sérieusement en doute la valeur des Hauts-Valaisans, auxquels on n'accordait aucune chance face aux vedettes de La Chaux-de-Fonds et même de Servette.

Eh bien ! on se trouve aujourd'hui devant un résultat tellement probant que les chroniqueurs vont probablement parler de surprise ! C'est méconnaître la forme physique parfaite de ces athlètes que sont la plupart des Viégeois. C'est méconnaître le bloc solide que forment ces camarades et leur capacité de se surpasser dès qu'ils sont opposés à une équipe dangereuse.

Aussi bien, à la patinoire des Mélèzes, alors même que Viège encaissait un but sitôt après l'engagement, nos Valaisans voulaient vaincre et ils ont vaincu. L'égalisation obtenue, ils furent une fois encore menés à la marque, mais par la suite Chaux-de-Fonds subit la loi du plus fort et ses tentatives les plus courageuses demeurèrent sans effet devant le team bien soudé de Viège.

Le score final de 9 à 5 tomba peut-être comme une surprise pour certains, mais pas pour ceux qui savent avec quel sérieux les Haut-Valaisans ont préparé cette saison, qui peut leur apporter - enfin ! - la consécration de leurs efforts, c'est-à-dire le titre et l'ascension en ligue supérieure.

Nous le leur souhaitons vivement, pionnat, en tout cas à l'égard des autres équipes valaisannes qui forment la quasi totalité du groupe.
car Viège est, sans conteste, une équipe « hors classe » dans ce cham-

SKI

LES SUISSES EN BON RANG AU CLASSEMENT DE LA FIS

Le classement des meilleurs skieurs alpins a é téétabli par la FIS. Nos Suisses y figurent en bon rang, la moindre discipline étant la **descente dames** où Madeleine Berthod est 6e.

Voic le classement par branches des 3 premiers et des Suisses :

Descente messieurs : 1. ex-aequo : Karl Schranz (Autr.) et Bud Werner (E.-U.) 0 p. ; **3. Roger Staub (S) 0,09 p. ; 5. Willy Forrer (S) 1,09 p. ; 13. Fredy Brupbacher (S) 1,91 p.**

Slalom messieurs : 1. Anderl Molterer (Autr.) 0,04 p. ; 2. François Bonlieu (Fr.) 0,14 p. ; 3. Bud Werner (E.-U.) 0,41 p. ; **5. Georges Schneider (S) 0,92 p. ; 13. Roger Staub (S) 1,36 p. ; 15. Adolf Mathys (S) 1,76 p.**

Slalom géant messieurs : 1. Roger Staub (S) 0,53 p. ; 2. Fritz Wagnerberger (All.) 0,60 p. ; 3. François Bonlieu (Fr.) 0,71 p. ; **10. Willy Forrer (S) 1,69 p. ; 14. Fredy Brupbacher (S) 2,17 p. ; 15. Georges Schneider (S) 2,73 p.**

Descente dames : 1. Erika Netzer (Aut.) 0 p. ; 2. Penny Pitou (E.-U.) 1,13 p. ; 3. Pia Riva (It) 1,14 p. ; **6. Madeleine Chamot-Berthod (S) 1,71 p.**

Slalom dames : 1. Annemarie Waser (S) 0,10 p. ; 2. Sonja Sperl (All.) 1,02 p. ; 3. Arlette Grosso (Fr.) 1,09 p. ; **5. Madeleine Chamot-Berthod (S) 1,24 p.**

Slalom géant dames : 1. Erika Netzer (Autr.) 0,12 p. ; 2. Danièle Telinge (Fr.) 0,48 p. ; 3. Inger Björnbakken (Norv.) 0,75 p. ; **4. Yvonne Ruegg (S) 1 p. ; 7. Heidi Beeler (S) 1,43 p. ; 8. Margrit Gertsch (S) 1,78 p.**

● POUR VOS CADEAUX
Léon Imhoff — Sion
Grand-Pont - ✆ 2 10 70
Papeterie - Reliure - Encadrements
vous propose
des gravures anciennes, des reproductions de maîtres, des tableaux en tous genres
Une visite vous convaincra

BIÈRE DE FÊTES

Pour vos

SALAISONS D'AUTOMNE

nous vous offrons les articles suivants (prix valables à partir de 5 kg.) :

		le kg.
Bouilli pour saler	Fr. 3.80	le kg.
Côtes plates et flanchet	Fr. 4.20	»
Côtes couvertes	Fr. 4.50	»
Epaule de bœuf et cou	Fr. 4.60	»
Cuisse bœuf entière	Fr. 5.50 à 5.80	»
Morceaux parés sans os pour saler	Fr. 7.60 à 8.—	»
Quartier avant	Fr. 4.20 à 4.60	»
Quartier arrière	Fr. 5.20 à 5.60	»
½ vache avec dépouilles	Fr. 4.50 à 4.80	»
Viande pour saucisses (1er choix sans os)	Fr. 6,—	»
Viande pour saucisses (2me choix sans os)	Fr. 5,—	»
Viande hachée	Fr. 3,—	»
Jusqu'à épuisement du stock.		
Saucisses campagnardes	Fr. 3,—	»
(Par 10 kg.)	Fr. 2.50	»

Spécialité de la maison : Saucisses crûes à l'ail
Passez vos commandes assez tôt.

Boucherie-charcuterie B. Udry, Vétroz.
Tél. (027) 4 13 19.

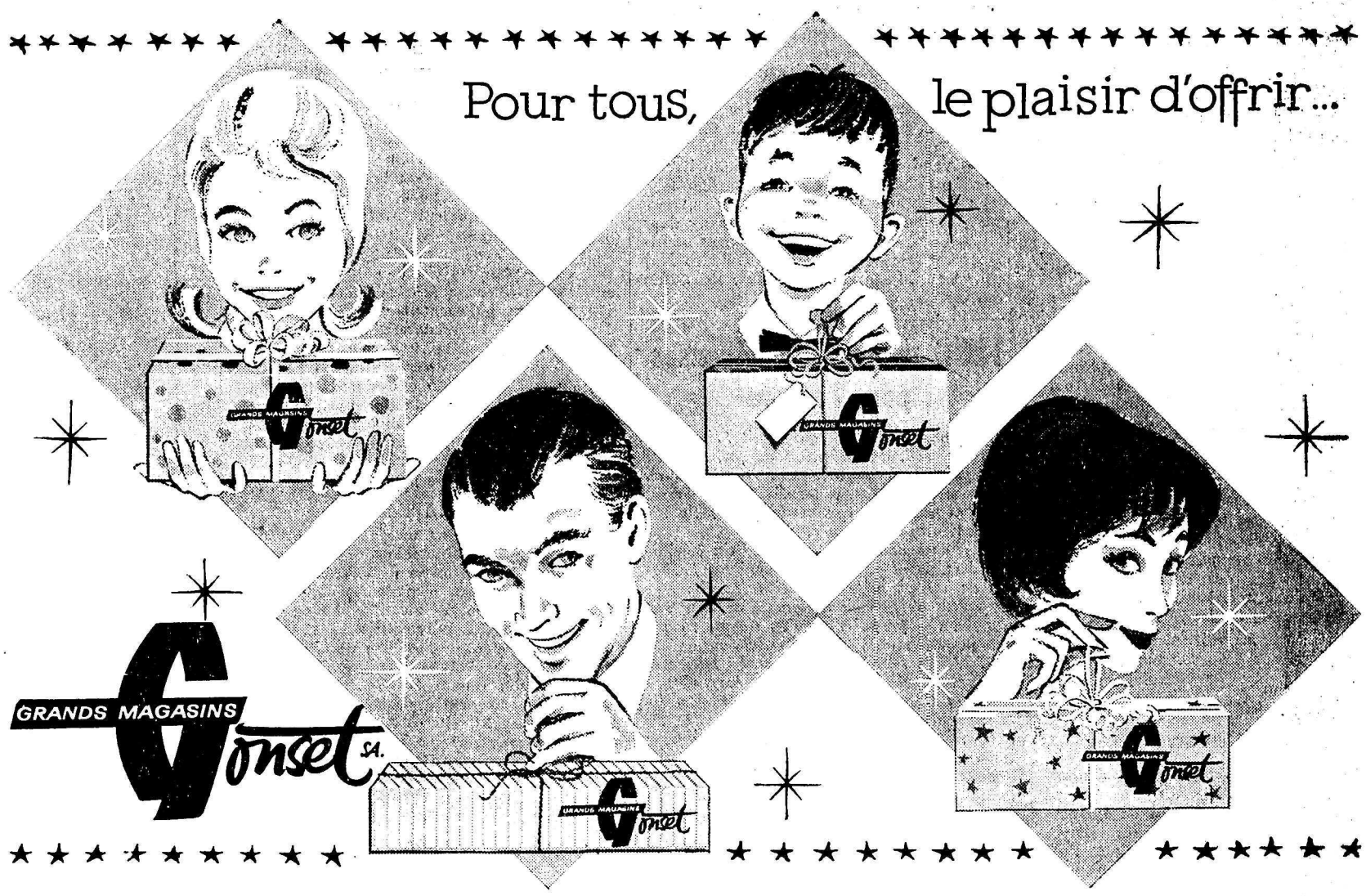

Monthey • Martigny • Saxon • Sion • Sierre • Viège

VOYEZ NOS VITRINES — CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE

CORBILLARD-AUTOMOBILE
CERCUEILS
COURONNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

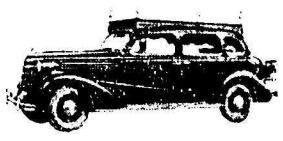

Pompes funèbres
Marc CHAPPOT
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

Confiez vos annonces à
PUBLICITAS

Toujours le plus grand choix

en
BAGUES avec pierre,
CHEVALIERES,
BROCHES,
COLLIERS ET
BRACELETS.

MONTRES DE QUALITÉ

Moret
Opticiens
MARTIGNY

DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, fourre sarcenet, 120x160 cm.,
Fr. 40.—
même qualité en 140 cm x 170 cm.,
Fr. 50.—
qualité supérieure, plus gonflant, en 120 cm. x 160 cm.,
Fr. 49.—
en 140x170 cm.,
Fr. 68.—
Envoi contre remboursement.

C. HINZE-MARSCHALL
ruelle du Grand-Saint-Jean 5, Lausanne.
Tél. (021) 22 07 55.

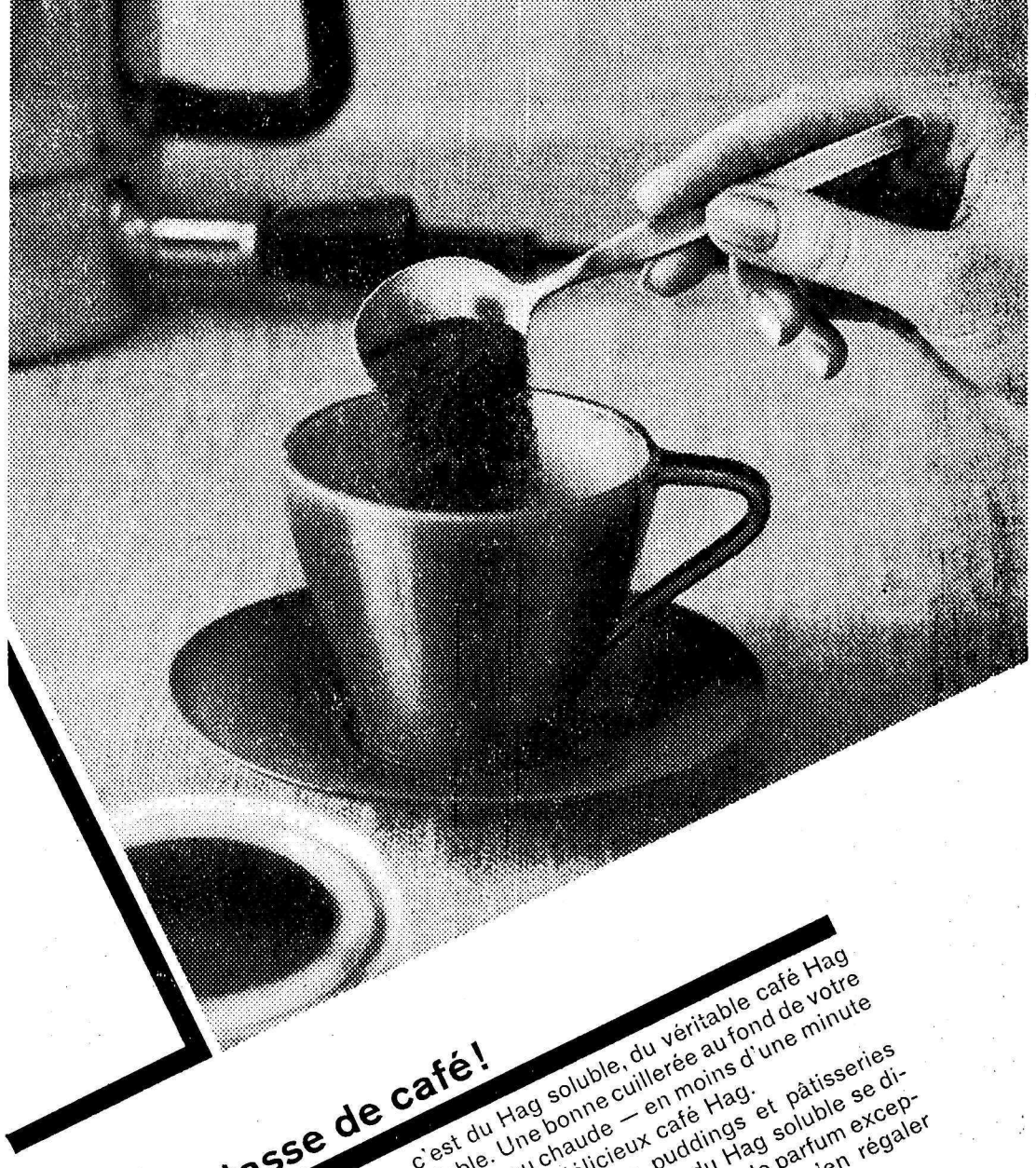

Entreprise de production et de distribution d'énergie électrique de Suisse romande cherche

un contremaître

pour les installations électriques intérieures. - Maîtrise fédérale.

un contrôleur

des installations électriques intérieures. - Maîtrise fédérale ou diplôme de contrôleur de l'Inspectorat fédéral.

Nationalité suisse. Langue maternelle française. Age maximum 40 ans.

Faire offre de services manuscrite, avec curriculum vitae, prétentions de salaire, copies de certificats et tous renseignements utiles, s chiffre **PR 61810 L à Publicitas Lausanne.**

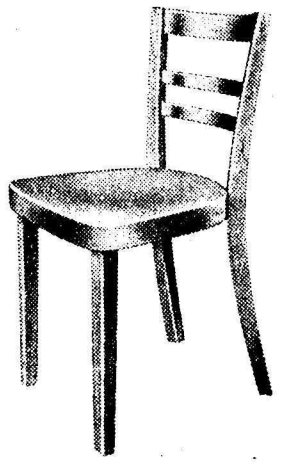

19,50

E. MARTIN
Rue des Portes Neuves
SION
(027) 2 16 84

SPECTACLES

Cinéma ETOILE - Martigny

La sensation actuelle. Le Grand Prix du Festival de Cannes 1959.

Dès ce soir mercredi : après le triomphe des « Dix Commandements », le cinéma Etoile a l'honneur de vous présenter cette semaine un film unique, un film qui fait fureur, un film à la grandeur d'un continent, aux couleurs flamboyantes : « Orfeu Negro ». A Cannes, une salle en larmes a acclamé le dernier film de Marcel Camuz, le premier film français réalisé entièrement à Rio de Janeiro.

Marpessa Dawn (Eurydice) la petite danseuse noire, la grande révélation du festival de Cannes, et Breno Mello (Orphée), qui dans la vie est avant centre de Fluminense, l'une des meilleures équipes de football du Brésil, sont les principaux interprètes d'une version moderne de la légende d'Orphée.

« Orfeu Negro », c'est les jours de folie du carnaval de Rio... où toute une capitale est descendue dans la rue. Les musiciens sont déchaînés, les danseurs sont frénétiques, les sambas de « l'Orphée noire » vous électriseront. C'est un pur chef-d'œuvre qui a obtenu l'une des plus hautes distinctions cinématographiques mondiales : la palme d'or au festival de Cannes.

Attention : dès ce soir mercredi. Profitez des premières séances. Location : tél. 6 11 54.

Hommage à Gérard Philipe au Corso

En hommage et en témoignage d'admiration au grand acteur disparu Gérard Philipe, le Corso présente l'un de ses derniers films : « Le joueur » d'après l'œuvre célèbre de Dostoievsky, avec Liselotte Pulver, Bernard Blier, Françoise Rosay, Jean Danet. « Le Joueur » est considéré comme une autobiographie de Dostoievsky, qui, comme ont le sait, était possédé du démon du jeu. Ceux qui ont écouté Radio-Lausanne dimanche dernier auront entendu le récit du passage en Valais de Dostoievsky dans les années de 1867 et 1868 alors qu'il fréquentait le Casino de Saxon, le Monte-Carlo de l'époque. C'est de cette passion du jeu qu'est né « Le joueur », œuvre qu'il écrivit en un temps record, pressé qu'il était par ses créanciers. Le film de Claude Autant-Lara fait revivre cette époque folle du siècle dernier dans l'ambiance des casinos de jeux, ambiance que connut le Valais et Saxon. Et en transposant à peine les lieux, il est facile d'imaginer le Casino de Saxon à travers les images de ce film.

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Loc. 6 16 22. Dès 18 ans révolus.

Dimanche à 17 h., lundi et mardi : de quoi satisfaire les amateurs de western les plus exigeants : « A main armée » avec Peter Finch et Maureen Swanson. En couleurs.

Cinéma REX - Saxon

Jeudi 17: un grand policier italien « c'est la faute au grisbi ». Un suspense qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière minute.

Dès vendredi 18 : une éblouissante comédie sentimentale qui fait revivre avec éclat l'ambiance de la belle époque, vers 1900 : « Zaza » avec la séduisante Lilo, Robert Dalban, Pauline Carton, Dinan, Dominique Page et Maurice Teynac. Un spectacle attractif et plaisant à ne pas manquer (dès 18 ans révolus).

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 16 et jeudi 17 : double programme : 1. Johny Weissmuller dans « l'Ile des pygmées », une audacieuse aventure au fond de la jungle mystérieuse. 2. Georges Montgomery dans un western passionnant : « la folie de l'or », une histoire spectaculaire de la grande ruée vers l'or du Colorado.

Dès vendredi 18 : un grand mélo italien dans le cadre de la Sardaigne... Un film riche d'émotions violentes dans une atmosphère brûlante et sauvage : « Du sang dans le soleil » avec Mel Ferrer, qui tient admirablement le rôle d'un prêtre, Amedeo Nazari, Lea Massari et Henri Vilbert. En couleurs.

1200 millions de dépenses pour l'armée

Le Conseil fédéral, qui avait pris, le 13 janvier 1956, une décision de principe sur l'adaptation de l'armée aux conditions de la guerre moderne, a terminé, dans sa séance de lundi, l'examen du projet de réorganisation de l'armée.

Après un examen approfondi du problème, le Conseil fédéral a adopté les propositions du Département militaire, fondées sur celles de la commission de défense nationale. Ces propositions s'en tiennent comme jusqu'ici, aux principes de l'obligation générale de servir, du système de milice et de la neutralité armée. Selon les instructions du Conseil fédéral, les dépenses militaires globales devront être de l'ordre de 1200 millions de francs en moyenne pour les années de 1961 à 1964.

Le Conseil fédéral a chargé le Département militaire et le Département des finances et des douanes de lui soumettre, à l'intention des conseils législatifs, le projet relatif à la réorganisation de l'armée et, ainsi que le prévoyait expressément le message sur le régime financier de la Confédération, le projet concernant la couverture des dépenses supplémentaires qui en résulteront. Le Conseil fédéral examinera ces projets au cours de l'année prochaine.

De plus amples informations seront données au cours d'une conférence de presse qui aura lieu prochainement.

LE PROGRAMME DE SOTTENS

Jeudi 17 décembre

7 00 Radio-Lausanne vous dit bonjour — 7 15 Informations — 7 20 Premiers propos — 8 00 Les élections au Conseil fédéral — 12 00 Voriétés populaires — 12 15 Le quart d'heure du sportif — 12 35 Soufflons un peu — 12 45 Informations — 12 55 Les élections au Conseil fédéral — 13 10 Succès en tête — 13 30 Chant avec accompagnement — 13 35 Un compositeur de chez nous : Concert pour 2 violons et piano op. 16 (Aloys Fornerod) — 13 50 Chant avec accompagnement — 16 00 Littérature : Le livre de Georges Piroué : Les Limbes — 16 10 Musiques sous d'autres cieux — 16 20 Causerie-audition : Beethoven (né le 16 déc. 1770) — 16 40 Artistes de chez nous — 17 00 Radio-Jeunesse — 18 00 L'information médicale — 18 15 Le micro dans la vie — 19 00 Ce jour en Suisse — 19 15 Informations — 19 25 Le miroir du monde — 19 50 Géo Voumard et son trio — 20 00 Le feuilleton : Honni soit qui mal y pense — 20 30 La chaîne du bonheur — 20 50 Un pour tous, tous pour un — 21 30 Concert — 22 30 Informations — 22 35 Le miroir du monde — 23 05 Musique pour un rêve.

Vendredi 18 décembre

7 00 Réveil musette : Celino Bratti et son accordéon — 7 15 Informations — 7 20 Propos du matin — 7 25 Rythmes et chansons — 11 00 Matinée symphonique — 12 00 Au carillon de midi — 12 15 Mémento sportif et Le courrier du skieur — 12 45 Informations — 12 55 En vers et contre tous — 13 00 Trois fois trois — 13 30 Orchestre — 16 00 Une nouvelle d'Ed. Martinet : Iris (Lundi 21 déc., à la même heure : Une nouvelle de Tchékov : Polinka, lue par Sacha Pitoëff) — 16 20 Orchestre — 17 00 Micro-magazine de la femme : L'Eventail — 18 00 Causerie : Promenade dans la Venise médiévale, par René Guerdan — 18 20 Orchestre — 18 30 Rendez-vous à Genève — 19 00 Micro-partout et Actualités nationales — 19 15 Informations — 19 25 La situation internationale — 19 35 Le miroir du monde — 19 45 Trois pages de Charles Gounod — 20 00 Indiscrétions — 20 15 Musique aux Champs-Elysées — 21 30 Routes ouvertes : Irlande, nourrice des rêves — 22 00 Deux pages de Brahms: Onzième rhapsodie et Sonate en fa mineur — 22 30 Informations — 22 35 Les chemins nouveaux de la poésie, par Jean Goudal — 22 55 Musique contemporaine — 23 12 Musique patriotique.

Passe tes commandes d'échalas en fer tout de suite,

car le fer a déjà terriblement haussé, à cause des grèves américaines, mais,

un conseil que je te donne :

« Prends les échalas TYP-TOP goudronnés à chaud, qui dureront pour ta vie, tu économiseras main-d'œuvre et ficelle et tu éviteras la casse du vent et la pourriture et ta récolte sera plus grande et meilleure, ou alors, prends les échalas en fer simples qui dureront tout autant.

Echalas TYP-TOP	par	1000	3000	5000	10000
	Fr.	1.20	1.18	1.17	1.15
Echalas simples	par	1000	3000	5000	10000
	Fr.	—.78	—.77	—.76	—.74

Les échalas qui ne te trompent pas...

C. Vuissoz - de Preux — Grône

Fabricant et grossiste Tél. (027) 4 22 51

On demande

Jeune fille

pour la tenue d'un ménage soigné. Entrée de suite. Bons gages.
Téléphoner au N° 6 11 19.

Jeune homme

possédant diplôme, cherche place comme sténodactylographe dans la région Sion—Martigny. Libre de suite.

Ecrire s/ch. 527 à Publicitas Martigny.

Terre végétale

chargée sur camion.

S'adresser à Entreprise Polli Visentini, Martigny.

bien meilleur

Pour que ma hotte soit pleine...

Gérondet SION

23

Feuilleton du «Confédéré»

Aventure Cinghalaise

ELISABETH BONTEMPS

Souvent, par la suite, Luce se reprocha le cri strident qu'elle eut, à cet instant, et qui fit tressaillir les deux hommes. Dans la maison silencieuse, ce fut comme un éclat de tonnerre qui roula longtemps. Sylvestre Mirande l'avait bien avertie, cependant, qu'il attendrait toute la nuit, en bas, que se terminent les souffrances de Rosina. Sylvestre Mirande... Il avait surgi d'un jet, d'un fauteuil profond. Son interrogation fut âpre.

— Comment va-t-elle ?

— La crise se termine, Sylvestre. Elle dort, maintenant. Le Dr Champeix est auprès d'elle. J'ai emmené Mlle Vilmonac qui a été bien secouée par la vue des souffrances de ma pauvre sœur.

Nul n'aurait pu dire la signification exacte du geste qu'eut Sylvestre Mirande vers Luce.

— Elle l'a veillée depuis le début, monsieur. Et il faut dire que c'est une épreuve pour qui n'y est pas préparé.

— Oui, c'est une épreuve, répéta Juan Delcontino d'un ton bas, douloureux.

— Merci d'avoir attendu, Sylvestre. Je vous verrai demain matin. C'est-à-dire tout à l'heure. Reposez-vous.

Le régisseur s'inclina :

— Bonsoir, monsieur Juan. Mademoiselle... J'espère que le soleil de demain vous fera oublier les heures sombres de cette nuit.

Luce demeura le front penché, sans oser rencontrer le regard qui la brûlait. Machinalement, elle frottait ses mains. L'homme se détourna brusquement :

— Bonsoir.

Dès qu'il fut sorti, Juan Delcontino sonna et commanda un repas léger.

— Mettez deux couverts.

Un peu plus tard, alors qu'assise en face de lui, Luce terminait son potage, elle remarqua :

— Ce que je trouve le plus effarant, monsieur, c'est la rapidité de l'attaque. Ce matin, elle était gaie comme un pinson.

— Vous avez fait cette remarque, vous aussi. Les deux dernières crises ont pris ainsi, alors qu'autrefois, le début était très insidieux. Les accès sont d'autant plus violents.

— Que dit le docteur ?

— Robert ?... Jusqu'à présent, il incrimine toujours la même chose : le climat.

— Le climat ?... Mail alors...

— Rosina nie ce diagnostic. Elle dit que ses crises sont nerveuses, et qu'elle s'en rend parfaitement compte.

Le maître de Badultolla fronçait les sourcils, d'un air soucieux. Il paraissait méchant ainsi. Luce ne pouvait bien réfléchir en face de lui. Pourtant, elle sentait qu'elle devait le faire. Sylvestre Mirande aussi niait, comme Rosina, le diagnostic du Dr Champeix. Pourquoi ?... Une entente liait donc la malade et le régisseur ? Luce ne pouvait facilement envisager cela. Quelque chose en elle se révoltait. Elle frottait ses mains, doucement...

— Jusqu'à présent, Robert n'a pas trop insisté. Rosina fait de lui ce qu'elle veut. Désormais, je vais m'occuper de cette question.

L'éclairage de la salle à manger était aussi cru le soir que le jour. Un lustre sans pitié, aidé par des appliques blanches, chassait les ombres. La migraine serrait Luce aux tempes. Ses pensées se déroutaient douloureusement de la fixité des prunelles claires, en face d'elle.

— Vous ne mangez pas, mademoiselle.

— Je n'ai pas très faim, monsieur, je vous assure.

« ... Le fou de Badultolla... », avait dit de lui, un jour, Mrs Smithson. Dans un des compotiers, il prit un fruit doré, de la grosseur d'une pomme, et le trancha en deux. Il en tendit une moitié à la jeune fille.

21

AVENTURE CINGHALAISE

— Cette goyave... pour me faire plaisir ?

Pour la première fois, elle s'aperçut qu'il pouvait avoir un certain charme, quand il souriait ainsi. En réalité, il était à Badultolla l'être qu'elle connaissait le moins. Très souvent absent, elle ne le voyait qu'à l'heure des repas. Et pas tous les jours. Il était taciturne.

De temps en temps, il s'enquérait des goûts de la jeune Française, de savoir si elle ne s'ennuyait pas à la plantation. Jamais, cependant, Luce n'avait eu la curiosité de chercher à savoir s'il y avait une âme derrière la politesse froide du maître. Elle avait pardonné le premier accueil. Mais elle devrait toujours à cet homme sa première grande déception humaine.

— Venez, maintenant, mademoiselle. Je vais vous faire servir une infusion, dans mon bureau. J'ai l'impression que cette trop grande clarté vous fatigue.

Etait-ce le fait qu'elle était tellement bouleversée ? Luce eut l'impression vague que cet homme pouvait être vulnérable, et attentif. Elle se souvint, brusquement, qu'il avait aimé et souffert d'aimer.

— Asseyez-vous là, et détendez-vous. Je vous sens à bout de nerfs, pauvre enfant.

Luce restait sur le seuil. Du même geste inconscient, elle frottait encore ses mains, l'une contre l'autre.

— N'entrerez-vous pas ?

Juan Delcontino n'alluma pas, comme l'avait fait Sylvestre Mirande quelques heures plus tôt, la lampe de travail posée sur le bureau luisant. Il tourna un bouton, et rien ne fut semblable. Luce reprit courage. Un court instant, il lui avait semblé voir s'avancer vers elle la silhouette du régisseur. Sa vie passée ne l'avait pas préparée à certains hommages.

— Venez.

Elle obéit. Sous la caresse tamisée des flambeaux, sur la cheminée, les choses avaient un autre visage. Les ombres elles-mêmes étaient amicales.

—Le café ici, Pedro.

Le Cinghalais, entré sans bruit, sortit à reculons, à demi courbé. Peu après Luce faisait le service.

— Un sucre ou deux, monsieur ?

Le regard clair de Juan Delcontino suivait tous ses mouvements.

— Vous avez énormément changé, mademoiselle Luce.

— Oui.

— Ce sont peut-être ces couleurs claires ?

— Mlle Rosina a exigé que j'abandonne mes robes noires, et...

— Et elle a eu bien raison. Ne croyez pas que je blâme. Au contraire.

Luce se raidit, désespérément. Juan Delcontino affable, attentif envers elle, c'était, en ces heures mémorables, la dernière épreuve, peut-être ?

— Il y a une question que je voudrais vous poser, mademoiselle Luce, dit-il.

Le bruit de la cuiller qu'il tournait distraitement dans sa tasse prit un son de cloches en détresse.

— Je vous en prie.

— J'espère que vous ne la jugerez pas indiscrète. Si cela était, veuillez ne pas répondre, et ne pas méjuger de l'estime sincère que j'ai pour vous. Voici. Où donc vous êtes-vous réfugiée, lorsque vous vous êtes... enfuie de Badultolla, le premier jour ? Connaissiez-vous quelqu'un à Nuwarah Eliya ? Et quel hasard vous avait conduite sur cette route où nous vous avions trouvée, comme un petit chat perdu ?

Avec un petit bruit limpide, la tasse de Luce heurta la soucoupe. Juan Delcontino ne la quittait toujours pas du regard. Cette pièce était-elle donc destinée à ne voir que les peurs de Luce ? Toutes les peurs, et tous les souvenirs ?... Et ces yeux transparents qui exigeaient...

Le petit menton de Luce pointa.

— Le Modern'Hôtel tenu par Mrs Smithson a été mon refuge, simplement parce que le rickshaw qui me portait s'y est arrêté.

— Le Modern'Hôtel ?

LOTERIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à NYON

053

Education

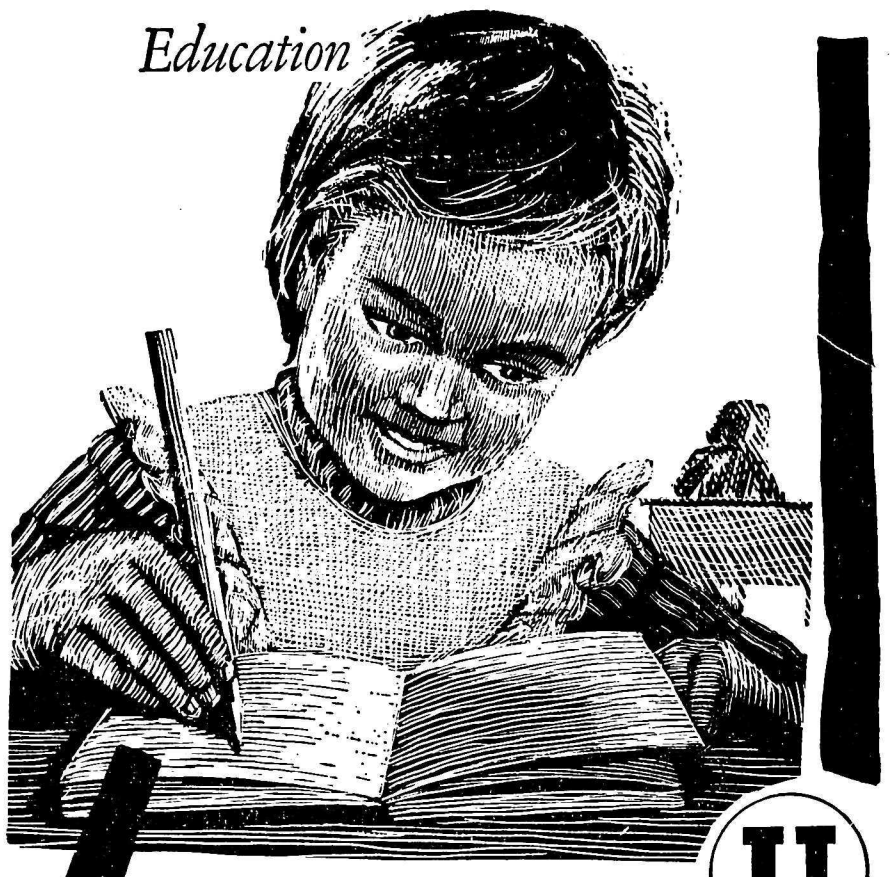

La réputation de nos écoles privées ou publiques s'étend loin à l'étranger. Le renom dont elles jouissent provient de la haute qualification du personnel enseignant et des méthodes d'éducation mises à la disposition des élèves. Une solide instruction permet d'affronter l'avenir avec confiance.

Toutefois, et les parents le savent bien, l'instruction ne dispense pas d'être prévoyant dans le domaine financier. Epargner à l'Union de Banques Suisses, c'est faire un bon placement et préparer l'avenir.

USBG

UNION DE BANQUES SUISSES

Brigue Bulle Châtel-St-Denis La Chaux-de-Fonds Couvet Fleurier Fribourg Genève Lausanne Martigny Montana Montreux Peseux Sierre Sion Vevey Monthey

---

Harmonie „La Villageoise"
CHAMOSON

LOTO annuel

à la Grande Salle de la Coopérative
Dimanche 20 et vendredi 25 décembre

NOMBREUX ET BEAUX LOTS
— Invitation cordiale —

Demandez
notre excellent bœuf
salé et fumé
le kg. Fr. 4,—
Boucherie O. NEUENSCHWANDER S. A.
Genève
17, av. du Mail - Tél. (022) 24 19 94

Abonnez-vous au „Confédéré"

Cinémas

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi :
La sensation actuelle :
ORFEU NEGRO
Un film aux couleurs flamboyantes. Toute la folie du Carnaval de Rio.
GRAND PRIX
du Festival de Cannes 1959.

CORSO Martigny
6 16 22

En hommage et en témoignage d'admiration au grand acteur disparu, Gérard Philippe, voici l'un de ses derniers films :
LE JOUEUR
d'après Dostoïevsky, avec Liselotte Pulver, Bernard Blier. (Dès 18 ans révolus).

CINE MICHEL Fully
Tél. 6 31 66

Mercredi 16 et jeudi 17 - Double programme :
L'ILE DES PYGMÉES
LA FOLIE DE L'OR
Un « western » passionnant.

Dès vendredi 18 :
Un grand « mélo » italien :
DU SANG DANS LE SOLEIL
avec Mel Ferrer et Amedeo Nazzari.

REX Saxon

Jeudi 17 :
Un grand « policier » italien :
C'EST LA FAUTE AU GRISBI

Dès vendredi 18 (dès 18 ans) :
Une éblouissante comédie - Un spectacle attractif :
ZAZA
avec la séduisante Lilo et Maurice Teynac.

Chef mécanicien

diplômé cherche emploi. Spécialiste Diesel et benzine. Libre tout de suite.
Ecrire s/ch. **P 14788 S Publicitas, Sion.**

Bortis et Cie. SION
La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Peugeot 403

A vendre une Peugeot 403, dernier modèle (12.000 km.) avec radio et nombreux accessoires. On reprendrait une Peugeot 203 pour une partie du payement.
GARAGE LUGON
ARDON
Tél. (027) 4 12 50.

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

NOFLO Combat la vermine des animaux domestiques et des habitations
SORIL contre les souris
RAMOR contre les rats
Maag
Produits
Dépositaires : **Delaloye & Joliat, Sion**
ET LEURS REVENDEURS REGIONAUX

Grand assortiment de
CARTES DE VISITE
modernes
Livraison rapide

Imprimerie Montfort
Tél. 61119 Martigny

Son cadeau de Noël chez Monsieur

Choix formidable !

Chemises sport, ville - Cravates - Boutons manchettes — Ceintures — Chaussettes Echarpes - Pyjamas - Robes de chambre et toujours **LA PLUS BELLE CONFECTION**

Tout votre équipement sportif

Roger KRIEGER ★ Martigny-Ville
Place Centrale

L'ACTUALITÉ VALAISANNE

VETROZ

† Emile Coudray

Dimanche matin, la population de Vétroz apprenait dans la consternation, le décès de M. Emile Coudray, survenu à l'hôpital de Sion, après quelques jours de maladie.

Emile nous quitte au bel âge de 79 ans ; c'est une silhouette très populaire de notre village qui disparaît.

Fils aîné d'une nombreuse famille, Emile était natif de Conthey, mais s'établit tout jeune à Vétroz, où il devint à son tour le chef d'une belle et grande famille. Il subvenait à son entretien par un travail consciencieux de plusieurs années à l'arsenal de Sion, où il était très apprécié de ses supérieurs.

Plus tard, son âge, la distance du domicile du lieu de travail l'obligèrent à quitter son emploi, cela à un moment où les facilités de déplacements n'étaient pas celles de ce jour. Il devint campagnard, en faisant, ce que fait la majorité de notre population, il travaillait sa vigne, soignait son bétail, en un mot menait son petit train de campagne jusqu'à la limite de ses forces, jusqu'au moment où, courbaturé par les ans, usé par le travail, il fut contraint à une certaine oisiveté. Cela lui était bien pénible, mais rien sur ses apparences extérieures ne laissait apparaître la douleur que ressentait cet homme qui, tout au long de sa vie, ne fut point épargné par les coups du sort.

Malgré tout, il avait conservé un caractère juvénile, un esprit loustic, et on avait toujours plaisir, sur le chemin de l'église, à le rencontrer, à savourer ses bonnes anecdotes dites dans ce vrai patois contheysan.

Mais tout cela, dès dimanche n'est plus que souvenir, Emile nous a quittés définitivement, laissant un gros vide auprès de son épouse, de ses enfants et petits-enfants qui l'entouraient de leur meilleure affection, attristant ses amis de quartier, qui reverront douloureusement sa place vide sur ce vieux banc, lieu de rendez-vous de chaque soir et chaque dimanche. Cette disparition ne fait qu'allonger la liste de ces figures bien sympathiques de ce vieux quartier qui, l'une après l'autre, ont disparu pour faire place à des forces plus jeunes. Mais c'est là une loi immuable qui n'appelle que la résignation. Aussi, à toute sa famille éplorée, nous présentons notre très vive sympathie.

M. S.

A la veille des élections au Conseil fédéral

Décisions : du groupe radical

Le groupe radical a tenu séance mardi sous la présidence de M. Guinand, Genève, en présence des conseillers fédéraux Chaudet et Petitpierre. Il s'est occupé de la prochaine élection des membres du Conseil fédéral. Après un rapport de M. Guinand et un rappel des modalités d'élection, le groupe a considéré les nombreux avis émis tant dans l'opinion publique que dans les partis.

Après une discussion, il a été décidé à l'unanimité et quelques abstentions de se rallier aux avis des autres partis représentés au gouvernement quant à une propositon commune pour la réélection des trois conseillers fédéraux sortants et pour l'élection des deux candidats conservateurs. Les autres décisions seront prises ultérieurement.

du groupe conservateur

Le groupe a décidé de soutenir la réélection des conseillers fédéraux Petitpierre, Chaudet et Wahlen, ainsi que la candidature de M. Petitpierre à la présidence de la Confédération et celle de M. Wahlen à la vice-présidence. Le groupe a aussi décidé de soutenir la réélection du chancelier de la Confédération, M. Oser.

du groupe socialiste

Les socialistes ont décidé de maintenir leurs deux candidatures Spühler (Zurich) et Bringolf (Schaffhouse) et de revendiquer deux sièges. Ils ont offert aux conservateurs le soutien de leurs candidats à condition que les deux candidats socialistes trouvent l'appui des conservateurs. Le groupe se réunira encore mercredi soir pour une ultime séance.

* * *

Ainsi, à quelques heures de l'ouverture des scrutins pour le remplacement des quatre conseillers fédéraux démissionnaires, la situation semble s'éclaircir. La décision socialiste de revendiquer deux sièges et, dans ce but, d'appuyer les candidats conservateurs à la condition que le groupe conservateur vote pour les candidats socialistes consacre cette collusion rouge-noire d'il y a quatre ans. Par contre, il n'est pas certain que les députés conservateurs voteront de gaieté de cœur pour le candidat socialiste Bringolf, ce qui aurait pour résultat de créer une situation embarrassante, voire un échec du maire de Schaffhouse. Dans ce cas, les socialistes présenteront-ils un autre candidat, M. Tschudi (Bâle), ou se retireront-ils de la compétition en guise de protestation ? S'ils choisissent la première solution, on peut tenir pour assuré que la collusion rouge-noire vaudra l'établissement de la formule 2-2-2-1. Si c'est la seconde qui intervient, ce sera la formule 3-3-1, radicaux et conservateurs étant amenés à présenter au dernier moment chacun un troisième candidat.

Une autre inconnue est la discipline de vote au sein des groupes. Chez les conservateurs, les partisans de M. Tenchio tenteront-ils d'obtenir de l'Assemblée fédérale ce qui leur a été refusé par le groupe ? Tout est possible, bien qu'un préavis favorable doive être accordé aux candidats officiels. A ce propos, il est à relever qu'à Fribourg, où l'on est certain de l'élection de M. Bourgknecht, les préparatifs pour sa réception ont déjà commencé.

Signalons également qu'une action protestante a été entreprise aux Chambres en vue de dénoncer le péril d'une politique confessionnelle conduite par le parti conservateur-catholique. Cette action de défense n'est peut-être pas très adroite mais pourquoi la critiquerait-on quand, du côté conservateur, on ne s'est jamais fait aucun scrupule de faire intervenir des facteurs confessionnels à propos de tout et de rien ? La tolérance ne pouvant être à sens unique, les milieux protestants sont sortis de leur réserve par autodéfense, ce qui explique leur action aux Chambres. Il était à prévoir qu'un jour ou l'autre, si l'on ne fait pas la distinction entre religion et politique, la guerre des religions reprendrait dans notre pays. C'est pour éviter ce malheur que le parti radical combat le cléricalisme quel qu'il soit. Les événements lui donnent pleinement raison, une fois de plus.

g. r.

Encore une muflerie au compte de A. T.

Lorsque le torchon brûle, le Nouvelliste fait appel à Aloys Theytaz. Il procède généralement en jetant de la boue sur le torchon pour le sauver. Besogne qu'il trouve dans ses goûts. Usant de mon droit de citoyen valaisan j'ai commis le crime de dénoncer la responsabilité du triste et mémorable accueil que le groupe conservateur-catholique a fait à Berne à la candidature Bonvin. Je l'ai fait parce qu'elle cause indubitablement un tort à notre canton. Les termes dont je me suis servi sont d'une correction absolue quant au fond et quant à la forme.

Ayant à défendre ceux qui ont à répondre de cette responsabilité A. T. n'a rien trouvé d'autre que de rappeler qu'il y a tantôt 20 ans je n'avais pas été élu au Conseil fédéral. De toute évidence il n'y a ni comparaison ni même un rapport entre ces deux événements. Sur simple proposition de quelques collègues romands et alémaniques, mon groupe me désigna comme candidat malgré ma résistance. Ce n'est pas tout à fait de cette façon que fut traité M. Bonvin au sein de sa fraction.

A l'élection du lendemain, mon concurrent fut élu de justesse après plusieurs tours de scrutin. On remarquera ici encore que M. Bonvin fut privé, de la brutale manière que l'on sait, de l'honneur de se présenter aux suffrages de l'Assemblée fédérale.

Tout homme de bonne foi se demandera dès lors que vient faire en l'occurrence ma non élection. C'est très simple, A. T. poussé par le désir d'assouvir une vengeance et pour égarer ses lecteurs a voulu se donner le prétexte d'exhiber des lignes désobligeantes que Pierre Grellet avait publiées me concernant après l'élection. Ecrivain de talent, chacun sait que Pierre Grellet, journaliste, avait le parti radical en animosité. Il était incapable d'impartialité et d'objectivité à l'égard de ses représentants au Conseil national, en particulier de ceux — dont j'étais — qu'il appelait en ricanant les quarante huitards. Je répète que tout cela était notoire. Aussi ses propos écrits rappelés assez lâchement par A. T. n'ont fait la joie, en Valais, que des fanatiques, chez qui l'intolérance et la haine ont la priorité sur l'intérêt du canton.

Les attaques personnelles de A. T. ne troublent pas mon existence. Pas plus que les mufleries dont il prend l'habitude, ses grossièretés étant dédaignées. A part les lecteurs naïfs ou mal informés du Nouvelliste, qui peut prendre au sérieux un homme qui, spectaculairement, s'est infligé un désaveu à lui-même et s'est voué au mépris en acceptant d'un gouvernement qu'il avait violemment critiqué un poste où les honneurs sont accompagnés d'attributions non gratuites ! Dans le jargon électoral un citoyen se comportant de la sorte on l'appellerait un « tourne-veste ». Et, en langage académique, un caméléon.

C. C.

FULLY

Répétition des flûtistes de « La Liberté »

La prochaine répétition des flûtistes aura lieu jeudi 17 crt à 19 h. 30 sous la direction du sous-directeur, M. Clovis Roduit.

Pour les actifs : mercredi soir à 20 h. partielle pour les gros cuivres, vendredi soir 18 crt à 20 h., répétition générale.

Le comité

SIERRE

Remise du fauteuil à la centenaire

Hier a eu lieu à Sierre la remise du fauteuil de centenaire par l'Etat du Valais à Mme Joséphine-Philomène Martinelli, née le 15 décembre 1960. Au café Helvétia que la centenaire tint de nombreuses années, la musique des jeunes accueillit Mme Martinelli entourée de toute sa famille et M. Beysard souhaita la bienvenue aux invités, saluant notamment M. Schnyder, président du Conseil d'Etat, M. Marcel Gard, conseiller d'Etat ainsi que MM. Salzmann et Zwissig, présidents de la commune et de la bourgeoisie.

MM. Schnyder, Zwissig, Salzmann et le Rvd curé Mayor prirent la parole au cours de la cérémonie pour apporter leurs compliments et leurs vœux à la centenaire.

Retrait d'une initiative populaire

Par lettre du 8 décembre 1959, les signataires autorisés à faire la déclaration de retrait prévue par l'initiative du parti socialiste suisse concernant l'assurance invalidité ont fait savoir qu'ils retiraient cette initiative. Le Conseil fédéral a pris acte de ce retrait.

Les vendanges de 1959

Selon les données de la division fédérale de l'agriculture, la vendange de 1959 en Suisse a produit 60 097 quintaux de raisin de table, (rouge et blanc), soit 40 005 q. pour la Suisse romande, 19 707 q. pour la Suisse italienne et 385 q. pour la Suisse alémanique. On a produit, d'autre part, 1 061 221 hectolitres de moût et de jus de raisin (rouge et blanc), soit 883 973 hl. en Suisse romande, 81 993 hl. en Suisse italienne, et 95 255 hl. en Suisse alémanique.

Les conférences de la société valaisanne de Berne

Le comité de la société valaisanne de Berne a eu l'heureuse idée d'organiser une soirée consacrée à des conférences. C'est ainsi qu'une belle cohorte de membres se sont réunis le samedi 28 novembre à l'hôtel Bristol. M. Jean Werlen, qui préside aux destinées de cette société bilingue, avait fait appel à M. Francis Guéron, le toujours dévoué président d'honneur, à M. Karl Biffiger, bien connu des auditeurs de Radio Beromünster et à M. Dietler, ingénieur.

M. Guéron a su captiver son auditoire en faisant un exposé sur son voyage de 4 000 km. à travers la Yougoslavie. Accompagné de son épouse, M. Guéron est parti en voiture ; après avoir traversé l'Autriche, il a visité la Croatie, la Slovénie, la Bosnie et l'Herzégovine, s'arrêtant dans les villes qui présentent un intérêt historique : Belgrade, Zagreb et surtout Sarajevo, avec ses mosquées, où les muezzins annoncent encore à l'heure actuelle, du haut des minarets, l'heure de la prière. La domination turque a laissé en Yougoslavie une empreinte indélébile. Grâce à son entregent et à son affabilité, à sa connaissance du russe aussi, le conférencier a eu de nombreux contacts avec la population ; il a même eu le privilège de visiter une mosquée. Après avoir traversé les hauts plateaux de la Bosnie, sur des routes parfois épouvantables, le narrateur a atteint la côte dalmate où il a fait une halte prolongée avant de repartir pour Split et Trieste. Des diapositifs excellents illustraient la conférence et nous avons sincèrement regretté les clichés que la police yougoslave a séquestrés. M. Guéron nous a raconté les péripéties de son voyage avec beaucoup d'humour, les situations cocasses alternant avec les épisodes touchants.

M. Biffiger, fonctionnaire supérieur de la direction générale des douanes, s'intéresse aussi à la sociologie. Il a consacré 10 jours de ses vacances à partager la vie des ouvriers du barrage de la Gougra, non pas en « observateur », mais **incognito**, comme manœuvre au salaire minimum. L'orateur nous a tout d'abord donné un aperçu technique du forage, de l'évacuation des matériaux et du revêtement d'une galerie. La construction d'un barrage doit se dérouler selon un plan minutieux. Or lorsque l'homme rencontre des obstacles imprévisibles, la rentabilité des énormes capitaux investis exige que tout soit mis en œuvre pour rattraper le retard. Le hasard seul a voulu que M. Biffiger soit attribué à une équipe travaillant dans une galerie qui aurait dû être terminée un an plus tôt, mais qui, par suite d'infiltration d'eau, n'avançait que lentement. Les primes journalières, payées selon le nombre de mètres d'avance, donnent une telle émulation aux hommes qu'ils s'exténuent dans une lutte chaque jour renouvelée. Celui qui connaît M. Biffiger peut seul s'imaginer avec quelle fougue, avec quel feu il nous a décrit la vie des hommes dans une galerie de 2 m. 20 de diamètre, travaillant avec pour tout éclairage les seules lampes de mineur sur le casque, dans le bruit infernal des perforatrices, des wagonnets blindés, avec de l'eau jusqu'aux genoux, engagés dans une compétition où seule compte la prixe maximum de 7 fr. pour les 40 m. de progression qu'il faut absolument atteindre en un jour. M. Biffiger a rendu un vibrant hommage à ces hommes, à la camaraderie qui les anime. Il nous a assurés qu'il recommencerait son aventure, non plus à l'évacuation, mais en première ligne, avec les mineurs qui attaquent le roc. Son courage et son enthousiasme sont extraordinaires.

Après ce récit dantesque, M. Dietler nous a présenté une centaine de diapositifs sur la flore et les sites valaisans. Les exclamations admiratives auront prouvé à M. Dietler tout le plaisir que nous avons éprouvé grâce à son art et à son sens de la prise de vues.

Les trois conférenciers ont été tour à tour chaleureusement applaudis ; nous les remercions sincèrement de leur peine désintéressée.

AI

M. Dupont refuse une candidature au Conseil fédéral

M. Emile Dupont, conseiller d'Etat, chef du Département du commerce, de l'industrie et du travail, a reçu, lundi, une délégation du parti indépendant chrétien-social, venue lui demander de poser sa candidature au Conseil fédéral.

M. Dupont a décliné leur proposition. Le magistrat — après avoir pris connaissance de la décision du parti conservateur — ne tient pas, en effet, à entrer en conflit avec les eux candidats officiellement désignés, MM. Bourgknecht et von Moos, ni même à leur porter atteinte.

Même au cas où — les socialistes renonçant aux deux postes qui lui sont offerts — le parti conservateur obtiendrait un troisième siège à l'exécutif suprême, la candidature de M. Dupont ne pourrait être retenue, la Suisse romande — MM. Chaudet, Petitpierre et Bourgknecht — étant déjà largement représentée au gouvernement.

La forêt vierge de Derborence a été vendue

La forêt vierge de Derborence a été vendue à la Ligue suisse pour la protection de la nature. Cette région si chère à Ramuz, appartenait à la bourgeoisie de Conthey. Les 50 hectares de forêt ont été cédés pour le prix de Fr. 100 000.—. L'acte a été signé par M. Gublin, de Lucerne, président de la ligue, et Charles Roh, président de Conthey, dans l'une des salles de l'Etat du Valais. Derborence, la dernière forêt vierge de Suisse sera ainsi sauvée.

Nouvelles brèves

● **Les nouveaux quais à automobiles de Brigue et d'Iselle furent mis en service le 1er décembre. Des rames de wagons spéciaux assurent les transports. Les nouveaux trains-navettes ne peuvent transporter, à cause du profil d'espace libre, que des motocyclettes et des automobiles dont les dimensions ne dépassent pas les normes ordinaires. Les prix doivent être encore approuvés par le Département fédéral des postes et des chemins de fer. En attendant, on applique les tarifs suivants : D'Iselle à Brigue ou l'inverse, pour les automobiles jusqu'à huit places 30 francs. En cas de retour en un mois 20 francs. Pour motocyclettes lourdes 8 francs. Pour motocyclettes légères 5 francs. Entre Brigue et Iselle, le transport des vélomoteurs coûte 3 francs. Pour les véhicules servant au transport de marchandises, les ambulances, etc., les prix sont calculés sur le poids. Le conducteur d'une automobile de deux à huit places voyage gratuitement, tandis que les personnes qui l'accompagnent doivent prendre un billet ordinaire (simple course Brigue-Iselle, 2e classe : 3 francs. Aller et retour : 4 fr. 40).**

● **Dans la vallée de Lœtschen on célébra en août l'anniversaire de la première ascension du Bietschhorn (3934 mètres) effectuée il y a cent ans. A cette occasion, un petit ouvrage illustré a retracé le développement du tourisme et de l'alpinisme dans le Lœtschental, faisant l'historique de la « première » du Bietschhorn, en citant les noms des vainqueurs de cette cime et de ceux qui firent de premières tentatives pour la conquérir. La société des guides du Lœtschental a établi pour les 3-12 août une semaine d'alpinisme commémorant cet anniversaire. C'est de Fafleralp, Lauchernalp et de la cabane du Bietschhorn que partirent les participants aux courses faciles et traversées de glaciers, suivies de journées de varape et d'ascensions ; du 10 au 13 août, le programme, pour l'exécution duquel le tarif de guides fut fortement réduit, n'a prévu comme but que le Bietschhorn.**

● **Les journaux « Walliserbote », de Viège, et le « Volksfreund », de Naters, paraîtront trois fois par semaine (jusqu'ici deux fois).**

● **Les délégués du parti conservateur du Haut-Valais ont tenu à Brigue leur assemblée générale, sous la présidence de M. Escher, fils de l'ancien conseiller fédéral. L'assemblée a proclamé président du groupe conservateur du Haut-Valais M. Maurice Kaempfen, conseiller national.**

● **Le Conseil de l'ordre des avocats à la Cour de Paris, au cours d'une récente réunion, a formellement condamné l'utilisation du « détecteur de mensonge » comme instrument d'investigation. Rappelant que « le barreau de Genève s'est, à juste titre, ému d'un tel procédé et que son Conseil de l'ordre a tenu à proclamer que l'utilisation, dans une information pénale, de toute technique propre à apporter le trouble dans la libre expression de la personne humaine devait être résolument écartée », le Conseil de l'ordre des avocats parisiens souligne « qu'il lui appartient de joindre sa protestation solennelle à celle du barreau de Genève ».**